

la peau. Le traitement externe ne peut que le diminuer dans une certaine mesure.

*Prurits d'origine diathésique.* — Chez les individus atteints de troubles de la nutrition, classés sous le nom d'*arthritisme*, le prurit est commun; il est nécessaire, pour le guérir et surtout pour empêcher ses récidives, de modifier la nutrition générale. Les cures minérales, l'emploi des alcalins, des sels de lithine trouvent souvent des indications formelles. Mais nous croyons qu'un grand nombre de prurits, que l'on a rattachés à l'arthritisme, sont dus en réalité à des fermentations gastro-intestinales chez des individus qui sont souvent gros mangeurs et qui ont une sensibilité exagérée des muqueuses digestives, du milieu sanguin et de la peau.

Chez les *diabétiques* et les *goutteux*, atteints de prurit, il est nécessaire également, en dehors du traitement général, de surveiller le tube digestif, d'empêcher la constipation, d'éviter les aliments fermentescibles.

Les *obèses* sont fréquemment des prurigineux. Parfois le prurit est limité aux plis où se produisent des fermentations sudorales. Parfois il est général. Chez quelques malades, nous avons vu le prurit s'atténuer considérablement à la suite de cures d'amaigrissement.

II. PRURIT D'ORIGINE NERVEUSE. — L'*hydrothérapie tiède*, qui est utile chez un grand nombre de prurigineux (Jacquet), l'est particulièrement dans les prurits d'origine nerveuse. A l'intérieur, on emploiera la valériane et le valérianate d'ammoniaque, par exception, le bromure de potassium et l'opium dans les cas graves seulement, et s'il est certain que le prurit est uniquement d'origine nerveuse.

Certains soins d'hygiène devront être rappelés aux malades : éviter toute variation extrême de température, ne pas trop se couvrir la nuit. Interdiction absolue des vêtements de laine, de flanelle ou de soie, appliqués sur la peau directement. Celle-ci sera recouverte de toile fine.

**Traitement externe du prurit.** — Le traitement externe, dans ses grandes lignes, peut être réglé de la manière suivante :

1° *Le prurit est récent.* — Au début du prurit, il convient de poudrer le corps (*poudres d'amidon, de talc, de lycopode*). Parfois la crise prurigineuse est passagère, et il n'y a pas lieu d'instituer un traitement plus compliqué. Tous les jours ou tous les deux jours, le malade prendra un bain amidonné assez long (une demi-heure), ou un bain de tilleul ou de son. Chez les acnéiques, les séborrhéiques à peau grasse, les bains alcalins peuvent être indiqués. Mais s'il existe des papules de prurigo aigu, une tendance à l'eczématisation, en quelque point que ce soit, les bains sont dangereux. On les interdira

même dans les cas où le malade accusera simplement des antécédents eczématisés.

A cette période initiale, les lotions peuvent être employées d'une manière utile; on peut en prolonger l'usage, même pendant toute la durée du prurit, en les combinant aux autres procédés de traitement. Elles seront chaudes de préférence, et même très chaudes; cependant la température utile au malade doit être déterminée dans chaque cas particulier. On emploiera l'acide phénique (1 à 2 pour 100) dissous dans l'eau ou l'alcool au tiers, ou l'huile d'amandes douces; le coaltar à 1 pour 10; le menthol en solution alcoolique à 2 ou 5 pour 100; le chloral en solution aqueuse à 2 pour 100; le sublimé à 0,5 ou 1 pour 1000<sup>1</sup>.

Après la lotion, sécher la peau et poudrer.

2° *Le prurit est intense et se prolonge malgré le traitement interne.* — Il faut alors employer des pommades, sous la réserve qu'elles peuvent être dangereuses chez les eczémateux.

Les agents antiprurigineux usuels sont le phénol, le menthol, l'acide tartrique.

Le phénol s'emploie en pommades à 1 pour 100 ou 1 pour 50. Les pommades épaisses, les pâtes sont préférables (Besnier) :

Vaseline.....	50 grammes.
Oxyde de zinc.....	60 —
Phénol.....	1 gramme.

Le menthol s'emploie à doses plus faibles (0,10 à 0,50 pour 100). On peut l'associer au phénol.

Voici quelques formules :

a. Hydrate de chloral.....	5 grammes.
Hydrolat de laurier-cerise.....	50 —
Eau distillée.....	200 —
Alcool de lavande.....	100 —
Esprit-de-vin.....	150 —
Éther sulfurique.....	2 <sup>or</sup> ,50
Aconitine.....	1 gramme.
	(Kaposi.)

b. Acide phénique.....	25 grammes.
Glycérine neutre.....	100 —
Eau distillée.....	400 —
Essence de thym pour aromatiser.	

Une à quatre cuillerées à soupe dans un verre d'eau chaude.

(Brocq.)

c. Eau de laurier-cerise.....	300 grammes.
Sublimé.....	} aa 0 <sup>or</sup> ,30
Chlorhydrate d'ammoniaque.....	
Alcool camphré.....	30 grammes.
Teinture de benjoin.....	10 —
	(Du Castel.)